

et nous devrions, à tout prix, garder cet avantage. Deuxièmement, avant longtemps, nous serons en mesure de construire des petites centrales thermo-nucléaires capables de produire efficacement de l'électricité. Ce sera très avantageux pour bien des secteurs de notre pays, particulièrement pour le Nord; nous pourrons certainement aussi vendre ces unités à bien d'autres pays.

Il ne faudrait pas que le Canada dépense pour les travaux de recherches nucléaires au détriment des autres formes de recherche; mais il devrait dépenser assez pour protéger nos intérêts ici comme à l'étranger. On devrait chercher à savoir ce que le Canada pourrait dépenser. A mon avis, il serait fort à propos que le comité étudie cette question.

L'année dernière, lorsque nous avons examiné le rapport du comité, j'ai pensé que nous ne dépensions pas assez pour des travaux de recherche médicale, et je crois que c'est un domaine auquel on pourrait accorder beaucoup plus d'attention. L'honorable député du Yukon (M. Neilsen) a parlé tantôt de la transmission de l'électricité. J'en ai parlé moi-même l'année dernière, parce que la question m'intéresse personnellement. Nous avons à Terre-Neuve, plus précisément dans les chutes Hamilton, une grande réserve hydro-électrique. S'il faut que cette électricité soit transmise sous forme de courant alternatif à haute tension comme d'habitude, nous n'obtiendrons pas de cette source toute l'énergie que nous pourrions autrement en tirer. A mon avis, c'est un domaine de recherche,—d'autres pays l'ont déjà abordé, où nous pourrions nous demander s'il est possible de transmettre, sur de longues distances, de fortes quantités d'électricité de courant direct.

Il y a bien d'autres domaines de recherches au Canada où il faudrait s'engager. Inutile de m'étendre davantage là-dessus pour le moment. Je tiens à dire cependant que je me réjouis que le comité soit formé de nouveau. Il a beaucoup de travail à faire et j'exprime avant tout le vœu que le comité soit divisé en deux: un groupe serait chargé d'examiner le travail du Conseil national de recherches et le domaine des recherches en général, et l'autre serait chargé d'étudier la question des recherches dans le domaine de l'énergie atomique.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'écoute toujours avec beaucoup d'intérêt les observations du député d'Humber-Saint-Georges (M. Batten) sur des questions de cette nature, parce qu'il me semble qu'il fait toujours un apport réfléchi au débat. Je prends donc la parole pour approuver de tout cœur la motion proposée. J'estime, en effet, qu'étant donné l'importance de la recherche pour l'économie du Canada, il est très nécessaire que la Chambre et le

pays tout entier soient bien renseignés sur la politique, les travaux et les dépenses du Conseil national de recherches, de l'*Atomic Energy of Canada Limited* et de l'*Eldorado Mining and Refining Company Limited*. Si l'on tient compte que l'ensemble des dépenses atteint près de 30 millions de dollars, on peut se faire une idée de l'étendue des travaux entrepris par ces organismes.

Avant de traiter la question que je visais en prenant la parole, je mentionnerai qu'un rapport fort connu a proposé, il y a quelque temps, de faire relever le personnel du Conseil national des recherches et des autres organismes du même genre de la loi sur le Service civil. Notre groupe s'oppose à toute mesure qui tendrait à appliquer cette recommandation, même si elle émane d'une personnalité très importante et haut placée. Notre groupe estime, en effet, qu'il serait très regrettable de s'engager dans cette voie. Pareille mesure nuirait à la liberté d'esprit en matière de recherche et d'initiative scientifique, liberté tellement nécessaire, à notre avis, si le personnel du Conseil national de recherches, et des sociétés *Atomic Energy of Canada Limited* et *Eldorado Mining and Refining Company*, doit présentement faire le plus grand apport possible à la recherche scientifique.

J'ai pris la parole, monsieur l'Orateur, surtout pour signaler un article publié le 28 janvier dernier dans le *Financial Post*.

**L'hon. M. Churchill:** Le député me permet-il de poser une question avant qu'il aborde l'autre sujet? Voudrait-il bien établir que la proposition faite au sujet du personnel du Conseil national de recherches n'émanait pas d'un membre du gouvernement?

**M. Herridge:** Je regrette si je ne l'ai pas assez bien précisé. J'ai cru que tout le monde, dans notre pays, connaissait tellement bien cette proposition et les détails du rapport qu'il n'y aurait aucun doute à ce sujet. Je pense, en effet, au rapport de M. Heeney, je crois, qui a trait au service public. J'accuse le gouvernement de bien des infractions, mais dans ce cas, abstraction faite des affiliations de parti, nous sommes tous d'accord pour dire qu'il n'est pas coupable.

**L'hon. M. Churchill:** Merci.

**L'hon. M. Macdonnell:** Ce qu'a dit l'honorable député m'intéresse beaucoup et, de prime abord, je suis porté à être de son avis. Cependant, si l'on me demandait à brûle-pourpoint pourquoi j'estime que la recherche dans ce ministère est tout à fait différente de la recherche au ministère des Finances, je ne serais pas capable de répondre à la question. Peut-être l'honorable député pourrait-il m'éclairer.